Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Charcutier, veuillez visiter :
bpcharcutier.fr/annales-sujets-et-corriges

BREVET PROFESSIONNEL

CHARCUTIER-TRAITEUR

SESSION 2026

ÉPREUVE E4 : GESTION, COMPTABILITÉ, MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES ET TECHNIQUES COMMERCIALES, SOUS-ÉPREUVE U41

Coefficient : 4 Durée : 4 heures

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Analyse juridique d'une situation contractuelle (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Analyse managériale et stratégique (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Gestion des stocks et analyse de la rentabilité (6 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES GÉNÉRALES : MAISON DELAUNAY, CHARCUTERIE-TRAITEUR, SAS SITUÉE À ANGERS (MAINE-ET-LOIRE)

La Maison Delaunay est une SAS indépendante de charcuterie-traiteur. Elle emploie 9 salariés et réalise une activité de fabrication artisanale, de vente en boutique et de prestations pour des événements professionnels. Son positionnement repose sur des produits fabriqués sur place, une offre de saison et l'approvisionnement auprès de fournisseurs régionaux lorsque cela est possible.

La direction souhaite fiabiliser ses approvisionnements et développer son offre de plateaux-repas. Un retard de livraison d'emballages a perturbé une prestation importante. Parallèlement, la hausse du coût de certaines matières premières rend nécessaire un suivi plus précis des stocks et de la rentabilité.

À partir des documents techniques DT 1 à DT 3, vous répondez aux questions des trois parties. Les calculs doivent être présentés de façon lisible, avec les unités et les arrondis adaptés. Le barème total est de 20 points.

PARTIE 1 : Analyse juridique d'une situation contractuelle (7 points)

Qualification des faits, règle de droit et résolution motivée

La Maison Delaunay a commandé des barquettes alimentaires auprès de la société EmbalPro. Les conditions particulières acceptées par les deux entreprises prévoient une livraison dans les 24 heures suivant la confirmation de commande. La livraison a été effectuée avec 48 heures de retard. Une prestation traiteur a dû être réorganisée et l'entreprise estime son préjudice direct à 1 800 euros. EmbalPro invoque des difficultés de circulation et oppose une clause plafonnant son indemnisation à 300 euros. Les documents DT 1 et DT 2 sont à exploiter. Vous devez construire votre réponse selon les étapes du syllogisme juridique : qualification juridique des faits, problème de droit, règle applicable, solution motivée en l'espèce.

1.1 (1,5 point) Qualifiez juridiquement les parties, le contrat conclu et les faits à l'origine du différend. Distinguez les faits établis des arguments avancés par chaque entreprise.

1.2 (1 point) Formulez le problème de droit auquel le juge pourrait être appelé à répondre.

1.3 (2 points) Présentez les règles de droit applicables à l'inexécution contractuelle, à la force majeure et à la clause limitative de responsabilité. Appuyez votre réponse sur les textes et la décision reproduits dans le DT 2.

1.4 (2,5 points) Résolvez le litige en appliquant ces règles aux faits. Indiquez les éléments que la Maison Delaunay devrait établir pour demander réparation et appréciez l'argument relatif au plafond d'indemnisation, sans présumer que le montant réclamé sera automatiquement accordé.

PARTIE 2 : Analyse managériale et stratégique (7 points)

Diagnostic interne et externe, choix de gestion et préconisations

La direction envisage de sécuriser les approvisionnements critiques et de développer une offre de plateaux-repas à destination des entreprises angevines. Elle souhaite préserver la fabrication artisanale tout en améliorant la régularité des ventes. Les informations de l'entreprise et de son environnement figurent dans le DT 1.

Trame de diagnostic SWOT à compléter

Diagnostic interne	Diagnostic externe
Forces : ...	Opportunités : ...
Faiblesses : ...	Menaces : ...

Appuyez chaque élément sur une information du DT 1.

2.1 (3 points) Réalisez un diagnostic SWOT de la Maison Delaunay en relevant au moins deux forces, deux faiblesses, deux opportunités et deux menaces. Justifiez chaque élément par une donnée ou une information du DT 1.

2.2 (2 points) Analysez l'environnement de l'entreprise à l'aide d'au moins quatre dimensions du modèle PESTEL. Pour chaque dimension retenue, reliez un élément de l'environnement à une conséquence possible pour l'entreprise.

2.3 (2 points) Évaluez les choix envisagés par la direction concernant la sécurisation des approvisionnements et le développement des plateaux-repas. Formulez deux préconisations concrètes, en précisant pour chacune un bénéfice attendu et un point de vigilance.

PARTIE 3 : Gestion des stocks et analyse de la rentabilité (6 points)

Valorisation des mouvements, réapprovisionnement et calculs de gestion

La Maison Delaunay suit le stock de boyau naturel utilisé pour une gamme de produits fabriqués sur place. Les mouvements du mois, les paramètres de réapprovisionnement et les données annuelles de gestion sont fournis dans le DT 3. Pour les sorties de stock, utilisez le coût unitaire moyen pondéré calculé après l'entrée du 8 octobre. Arrondissez les valeurs monétaires au centime et les ratios à deux décimales si nécessaire.

3.1 (2,5 points) Complétez la fiche de stock du boyau naturel dans le DR 1. Calculez le coût unitaire moyen pondéré après l'entrée du 8 octobre, puis valorisez la sortie du 12 octobre et déterminez la quantité et la valeur du stock final.

3.2 (1,5 point) À partir de la consommation journalière, du délai d'approvisionnement et du stock de sécurité indiqués dans le DT 3, calculez le stock d'alerte. Comparez-le au stock disponible après les mouvements du mois et indiquez si une commande immédiate est nécessaire.

3.3 (2 points) À partir des données annuelles du DT 3, calculez le taux de marge sur coûts variables, le seuil de rentabilité en chiffre d'affaires et la marge de sécurité en valeur. Présentez les calculs et interprétez brièvement le résultat obtenu.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : LA MAISON DELAUNAY : ACTIVITÉ, SITUATION CONTRACTUELLE ET ENVIRONNEMENT

Entreprise. La Maison Delaunay est une SAS indépendante implantée à Angers. Elle emploie 9 salariés, dont 6 en fabrication et vente, et réalise un chiffre d'affaires annuel de 1 200 000 euros. Elle vend en boutique et fournit des prestations traiteur à des entreprises et à des particuliers. Sa stratégie met en avant la fabrication artisanale, la fraîcheur des produits et une offre renouvelée selon les saisons.

Approvisionnement litigieux. Le 2 octobre, la Maison Delaunay commande par courriel des barquettes alimentaires à EmbalPro. EmbalPro confirme le même jour la commande et les conditions particulières mentionnant une livraison dans les 24 heures. La livraison intervient le 5 octobre, soit 48 heures après le délai convenu. EmbalPro indique que des difficultés de circulation ont retardé le transport. Aucun élément transmis à la Maison Delaunay ne précise la cause exacte, l'imprévisibilité de l'événement ni les mesures prises pour éviter ou limiter le retard. La Maison Delaunay chiffre à 1 800 euros les coûts supplémentaires et pertes directement liés à la réorganisation d'une prestation. Elle conserve les factures, les échanges de courriels et les justificatifs de la prestation.

Les conditions générales d'EmbalPro, acceptées lors de la commande, prévoient : « En cas de retard ou d'inexécution, l'indemnisation totale due au client est plafonnée à 300 euros. » La commande comporte également la mention particulière d'une livraison dans les 24 heures.

Environnement et évolution de l'activité. La demande de repas livrés aux entreprises progresse dans le secteur angevin, mais plusieurs traiteurs locaux proposent déjà des formules comparables. Les clients sont attentifs à la composition, à l'origine des ingrédients, au prix et aux emballages. Les prix de certaines matières premières et de l'énergie ont augmenté. L'entreprise dispose d'une clientèle locale fidèle et d'un savoir-faire reconnu, mais sa capacité de production est limitée aux équipes et équipements actuels. Deux fournisseurs régionaux peuvent fournir des ingrédients de qualité comparable. Le développement des commandes en ligne nécessiterait un outil de réservation et une organisation fiable de la livraison.

Éléments de l'environnement de la Maison Delaunay

Dimension	Information disponible
Politique	Des dispositifs locaux soutiennent certaines démarches de circuits courts et de commerce de proximité.
Économique	Les coûts de matières premières et d'énergie ont augmenté ; la concurrence locale est active.
Socioculturelle	Les clients manifestent un intérêt pour l'origine des produits, la composition et les repas livrés.
Technologique	La réservation en ligne peut faciliter la prise de commandes, mais nécessite un outil et une organisation adaptés.
Environnementale	Les clients sont attentifs aux emballages et aux approvisionnements de proximité.
Légale	L'entreprise doit respecter les règles applicables à l'information du consommateur, à l'hygiène et aux contrats conclus avec ses partenaires.

Informations communiquées par la direction pour établir le diagnostic.

DT 2 : RESSOURCES JURIDIQUES : CONTRAT, INEXÉCUTION ET RESPONSABILITÉ

Code civil, article 1103. « Les contrats légalement formés tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faits. »

Code civil, article 1217. La partie envers laquelle l'engagement n'a pas été exécuté, ou l'a été imparfaitement, peut notamment refuser d'exécuter ou suspendre l'exécution de sa propre obligation, poursuivre l'exécution forcée en nature, obtenir une réduction du prix, provoquer la résolution du contrat ou demander réparation des conséquences de l'inexécution. Les sanctions compatibles peuvent être cumulées ; des dommages et intérêts peuvent s'y ajouter.

Code civil, article 1218. Il y a force majeure en matière contractuelle lorsqu'un événement échappant au contrôle du débiteur, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche l'exécution de son obligation par le débiteur.

Code civil, article 1231-1. « Le débiteur est condamné, s'il y a lieu, au paiement de dommages et intérêts soit à raison de l'inexécution de l'obligation, soit à raison du retard dans l'exécution, s'il ne justifie pas que l'exécution a été empêchée par la force majeure. »

Code civil, article 1170. « Toute clause qui prive de sa substance l'obligation essentielle du débiteur est réputée non écrite. »

Cour de cassation, chambre commerciale, 22 octobre 1996, pourvoi n° 93-18.632, décision Chronopost. Visa : article 1131 du Code civil dans sa rédaction antérieure à la réforme du droit des contrats. Extrait de motivation présenté sous forme synthétique : la Cour a censuré une décision qui avait appliqué une clause limitative de responsabilité alors que le débiteur professionnel s'était engagé sur une obligation essentielle de célérité et que la clause, en plafonnant fortement la réparation du manquement à cet engagement, contredisait la portée de l'obligation souscrite. Principe à rapprocher de l'article 1170 du Code civil dans sa rédaction

actuelle. Cette décision ne dispense pas d'examiner les stipulations du contrat et les circonstances propres au litige.

Repères d'analyse. La partie qui demande réparation doit notamment établir l'obligation contractuelle, son inexécution ou son retard, un préjudice certain et un lien de causalité. L'application d'une clause limitative de responsabilité doit être appréciée au regard de sa rédaction et de l'obligation essentielle concernée. La force majeure suppose que les critères prévus par l'article 1218 soient réunis.

DT 3 : DONNÉES DE STOCK ET DONNÉES ANNUELLES DE GESTION

Fiche de stock : boyau naturel. Le stock initial au 1er octobre est de 42 kg, valorisé à 8,00 euros par kg. Une entrée de 60 kg est enregistrée le 8 octobre au prix d'achat unitaire de 8,40 euros par kg. Une sortie de 55 kg est enregistrée le 12 octobre. Aucune autre entrée ou sortie n'a lieu avant l'inventaire de fin de période. Pour cet exercice, le coût unitaire moyen pondéré est calculé après l'entrée du 8 octobre : valeur totale disponible divisée par quantité totale disponible.

Paramètres de réapprovisionnement. La consommation moyenne est de 4 kg par jour. Le délai habituel d'approvisionnement est de 3 jours. Le stock de sécurité fixé par l'entreprise est de 8 kg. Aucun autre approvisionnement n'est en cours à la date de l'analyse.

Données annuelles de gestion. Le chiffre d'affaires annuel est de 1 200 000 euros. Les charges variables annuelles s'élèvent à 720 000 euros et les charges fixes annuelles à 420 000 euros. Pour cet exercice, le seuil de rentabilité en chiffre d'affaires est calculé par la formule : charges fixes divisées par le taux de marge sur coûts variables. Le taux de marge sur coûts variables est égal à la marge sur coûts variables divisée par le chiffre d'affaires. La marge de sécurité est égale au chiffre d'affaires diminué du seuil de rentabilité.

Mouvements connus du stock de boyau naturel

Date	Mouvement	Quantité	Coût unitaire d'achat
1er octobre	Stock initial	42 kg	8,00 €/kg
8 octobre	Entrée	60 kg	8,40 €/kg
12 octobre	Sortie	55 kg	Valeur à calculer au CUMP

Données de la période du 1er au 12 octobre.

Données annuelles de gestion

Indicateur	Montant
Chiffre d'affaires	1 200 000 €
Charges variables	720 000 €
Charges fixes	420 000 €

Exercice comptable clos au 31 décembre.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 3.1 et 3.2

À RENDRE AVEC LA COPIE

Complétez les cases portant la mention « ... ». Faites apparaître les calculs utiles. Pour la valorisation, arrondissez le coût unitaire moyen pondéré au centime avant de calculer la valeur de la sortie.

Fiche de stock du boyau naturel

Date et opération	Entrées quantité	Entrées valeur	Sorties quantité	Sorties valeur	Stock quantité	Stock valeur
1er octobre : stock initial	42 kg	336,00 €	-	-	42 kg	336,00 €
8 octobre : entrée	60 kg	504,00 €	-	-	102 kg	.....
Après calcul du CUMP	-	-	-	-	102 kg	.....
12 octobre : sortie	-	-	55 kg	.....	47 kg	.....

Valorisation selon le coût unitaire moyen pondéré après l'entrée du 8 octobre.

Calcul du stock d'alerte

Consommation journalière	Délai d'approvisionnement	Stock de sécurité	Stock d'alerte	Stock disponible après mouvements	Commande immédiate nécessaire
4 kg/jour	3 jours	8 kg	.....	.....	.....

Consommation pendant le délai d'approvisionnement, augmentée du stock de sécurité.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.